

Justificatif généré le 04/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 04/08/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624386
N° d'annonce : 624386

Aux termes d'un acte SSP du 28 juin 2022 il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

MARIN D'EAU DOUCE BOULOGNE

Siège social : 45, Quai de la Seine – 75019 PARIS

Forme sociale : SAS

Objet : A titre principal : Achat, vente, mise en location de tous véhicules nautiques ou navires ; et notamment la mise en location de bateaux électriques sans permis. A titre accessoire : Organisation et production de toutes manifestations événementielles, y compris avec restauration rapide, la vente sur place et à emporter de boissons, de glaces et de snacks, et la ventes de produits dérivés.

Durée : 99 ans

Capital social : 2 000 €, divisé en 200 actions de 10 € chacune, entièrement libérées.

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées entre associés ou à des personnes étrangères à la Société qu'avec le consentement de tous les associés.

Président : La SAS LA FINANCIERE DU PERCHE, représentée par Monsieur Olivier DOIN, siège social au 15, rue de Billancourt, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, est nommée Présidente sans limitation de durée.

Directeur Général : La SAS LA TRYPHONADE, représentée par Monsieur Nicolas COUDERC, siège social au 45, Quai de la Seine – 75019 PARIS, est nommée Directeur Général, sans limitation de durée.

Immatriculation au R.C.S de PARIS

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aelk3XAof

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aelk3XAof>

